

# Aménagement des espaces professionnels pour améliorer la qualité de vie au travail

Code stage : QVT1



Le plan « Santé au Travail 2016-2020 » place la qualité de vie au travail au cœur des préoccupations stratégiques de l'entreprise. La conception des bureaux et l'aménagement des espaces de travail font partie des facteurs qui jouent sur la qualité du cadre de vie des usagers. La crise sanitaire du COVID-19 oblige désormais les entreprises à prendre en compte de nouveaux paramètres afin d'assurer la santé, la sécurité et le bien-être des usagers. Au même titre que le management ou l'organisation du travail, l'espace de travail constitue un élément essentiel à la qualité de vie au travail (QVT) et à la performance de l'entreprise.

**OBJECTIFS :**

Cette formation vous permettra de :

- Connaître les nouvelles modalités d'organisation des espaces de travail
- Maîtriser les normes et les repères ergonomiques
- Appréhender les précautions méthodologiques à mettre en œuvre
- Evaluer les conditions de performances des nouveaux concepts tertiaires

**RESPONSABLE DE STAGE :** Gwenaël JAN, Consultant en Ingénierie Développement Durable, G-ON

**PROGRAMME****9h-17h30****Gwenaël JAN, Consultant en Ingénierie Développement Durable, G-ON****Contexte et enjeux**

- Plan « Santé au Travail » 2016-2020
- Accord National Interprofessionnel
- Les attentes des collaborateurs
- La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)
- Les nouveaux modes de travail et nouveaux services (Flex Office, Télétravail)
- Les impacts sanitaires, la performance des organisations

**Plusieurs moyens d'agir sur la qualité de vie au travail**

- Optimisation de la qualité des ambiances
- L'aménagement des espaces
- L'améliorations des services
- La mise en place organisationnelle
- La dimension managériale

**Études de cas : optimisation de la qualité des ambiances**

- Zoom Réglementaire :
  - Qualité de l'air intérieur
  - Risques sanitaires et COVID
  - Les réseaux d'eau
  - Les ondes électromagnétiques
  - L'éclairage

**Études de cas : aménagement des espaces et l'améliorations des services**

- Zoom Réglementaire :
  - Mobilier
  - Ergonomie
  - Plan de Déplacement d'Entreprise

**Les labels existants**

- Le label OSMOZ
- Le label WELL

**Questions/Réponses****PUBLIC**

Maître d'ouvrages publics et privés ; Assistant à maîtrise d'ouvrage ; Aménageurs ; Architectes ; Space Planners ; Responsable de programmes /programmistes ; Membre du CHSCT ; Ergonomes ; Préventeurs

**PRÉREQUIS**

Aucun

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Apports théoriques et méthodologiques
- Études de cas

**MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Questionnaire de fin de formation

**DOCUMENTATION REMISE**

Support de formation

**INFORMATIONS PRATIQUES**

**Dates 2021 :**

- 25 mars
- 7 octobre

**Durée :** 1 jour - 7 heures

**Horaires :** 9h-17h30

**Lieu :** CSTB Paris

**Tarif :** 890 €

**Net de taxes, déjeuner inclus**

**VOTRE CONTACT**

Roxane HONORÉ

☎ 01 40 50 28 61

✉ [cstb-formations@cstb.fr](mailto:cstb-formations@cstb.fr)